



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E77180

VALABLE JUSQU'AU 05/03/2027

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1994
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 28/07/2023
50 000

Raison sociale : SOCIETE BERNARD FROMENTOUX

RUE DE LA CHATAIGNERAIE
PA LES BIGNONS
35580 GUIGNEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 398683862

Téléphone : 02 99 92 22 22 Fax :
Portable : 06 07 15 39 90

Siret : 398 683 862 00013

Site Internet : www.bernardfromentoux.fr

Code NACE : 4332A

E-mail : jerome@fromentoux.fr

Numéro caisse de congés payés : 5024089

Responsabilité légale :
EAG (812 376 044) / ROBIN JÉRÔME PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010548289304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010548289304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 23 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	05/06/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/03/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/03/2026
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	05/06/2026
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/05/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	06/05/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.